



Objet : Echos du Conseil de Participation du 17 novembre 2022

0/ Présents : Trois parents d'élève

Trois enseignantes

Trois représentants du PO
La directrice, présidente

1/ Approbation du PV du CdP précédent

2/ Présentation du Règlement des Etudes

❖ Contexte :

- Projet pédagogique et éducatif du PO, d'école (années scolaires 2020, 2021 et 2022), Règlement d'ordre intérieur (années scolaires 2021, 2022 et 2023) et Règlement des études (années scolaires 2022, 2023 et 2024) doivent être remis aux parents lors de l'inscription d'un enfant dans l'établissement. Par l'inscription, les parents acceptent le contenu de ces 4 documents.
- Ces écrits doivent être « revus » par l'équipe éducative tous les 3 ans et ensuite, pour le projet d'école et le ROI, être présentés pour approbation par la Copaloc et le Conseil de Participation qui peuvent en débattre en amont. Le Règlement des Etudes ne rencontre pas cette obligation mais, par cohérence, il est présenté de jour (et est présent sur le site de l'école ecoledepurnode.be)

3/ Frais scolaires

❖ Ce qui est réclamé

En frais obligatoires : max 45€ par an pour les activités culturelles et sportives

Réalité : nous en sommes loin (entre 6€ et 25€)

max 400€ pour les classes de dépaysement ou de neige

Réalité : classes dépaysement environ 130€ classes de neige 350€ max)

Réflexion : le cout des classes de dépaysement va peut-être être plafonné par le gouvernement. Cela permettra-t-il d'encore organiser les classes de neige ? Nous observons cela de près et envisageons un départ en 2023-2024.

forfait de 25€ pour la piscine en primaire

En frais facultatifs : repas, abonnements.... Au choix des familles

-) Point amené par un parent : Réflexion par rapport aux publicités, échange à ce sujet.

Ce qui est donné comme informations :

- Dans le « Petit guide des familles » du jour de la rentrée, article 100 du décret « missions » de juillet 1997 cité, ainsi que la répartition des frais facultatifs et obligatoires / Numéros de compte (plus d'argent via les enfants)
- Décomptes trimestriels reprenant les frais réclamés envoyés par mail
- Document de la FWB donné diffusé aux familles en début d'année

- ❖ Réflexions des membres : les repas du traiteur précédent étaient assez chers avec surtout peu de différence entre le prix en maternelle et celui de primaire. Possibilité d'en diminuer le cout ? D'augmenter l'équilibre alimentaire ? Réponse du Po : attente de l'aboutissement du marché public qui a stipulé la demande d'une alimentation durable et locale
- ❖ Mécanismes de solidarité présents: mamies / ventes / CPAS /...
- ❖ Adéquation au décret : elle est présente

4/ Information : projets « Cour de récréation » et « L'art sous toutes ses formes »

- ❖ La Cour de récréation
 - Contexte
Cour partagée : égalité des genres dans l'occupation des espaces – faire entrer la nature – proposer la pratique d'activités physiques et sportives mais aussi zones calmes et de ressourcement...

- L'école, en collaboration avec le PO, a rentré un appel à projet pour améliorer l'espace « cour de récréation » de la cour du bas. Présentation du projet.
- Indépendamment du budget éventuellement reçu, le préau de cette cour va être remplacé/modifié.

❖ L'art sous toutes ses formes

- Contexte
Encouragement du gouvernement qui demande un renforcement de l'éducation culturelle et artistique – choix d'un plus gros projet spécifique cette année
- Présentation du projet (différentes activités menées) par l'équipe éducative

5/ Point sur les sujets amenés par des membres

! besoin de se centrer et de prioriser

La présidente les cite tous et choix de ce qui est discuté ou reporté.

❖ La richesse intergénérationnelle

- Une piste a été amenée en mars 2022 : des « parents aidants » pourraient être présents lors d'un moment de l'accueil extrascolaire du soir et proposer de lire ou raconter es histoires.
✓ Réflexion non poursuivie actuellement

❖ La communication école-parents

- Piste amenée en mars 2022 : permettre aux autres parents de proposer des sujets pouvant être discutés au Conseil de Participation (et différencier avec le rôle de l'Association de Parents)
Moyen choisi : mail rappelant les sujets et adresse mail créée par les 3 parents représentants afin qu'ils rassemblent les retours
✓ Réalisation : oui, 1^{er} mail en juin 2022 / second en octobre 2022
- Poursuite de l'action : le Conseil de Participation envisagera un moyen de communiquer à l'ensemble des familles les sujets mobilisateurs.
✓ Moyen choisi : mettre un doc extrait du PV de la réunion sur le site de l'école qui vient d'être mis en ligne en octobre. Envoyer un mail aux familles pour le signaler.

- ❖ Initiation pour les plus jeunes aux réactions à avoir dans le cas où un enfant ou un adulte se trouve en danger.
 - L'équipe rappelle qu'elle invite tous les deux ans (en mai 2022, nous vivrons la 2^{ème} animation) l'association HELPI qui apporte ces connaissances (ainsi que les 1ers secours) aux enfants de P3-P4-P5 et P6.
Amplification de l'action : il est maintenant possible d'appeler cette équipe chaque année, il y a deux sujets abordés
 - Et pour les plus jeunes : pistes ?
 - ✓ Réflexion non poursuivie actuellement

- ❖ Classes de dépaysement et participation de tous les enfants.
 - L'équipe a rappelé, en mars 2022 :
 - ◆ l'importance de ce projet pédagogique qui est présent dans les classes de primaire tous les deux ans et qui ne se limite pas à la semaine avec logement
 - ◆ son souhait de pouvoir le poursuivre avec l'ensemble des élèves de la classe
 - ◆ la conscientisation à renforcer du parent inscrivant son enfant dans notre école avec ce projet inscrit dans le *Projet d'école*
 - Des pistes avancées et qui seront à rediscuter lors de notre prochaine réunion : une capsule vidéo avec des témoignages convaincants de parents convaincus, une réunion d'information des enseignants de P1-P2-P3 et P4 (comme pour les classes de neige des P5-P6), une nuit passée à l'école en amont – 1^{ère} concrétisation en juin 2022)
 - ✓ Réflexion non poursuivie actuellement mais envisagée à la prochaine réunion

- ❖ Les ondes WIFI et autres (point relayé par un membre « parent »)
 - Le développement par le numérique est un axe qui est fortement appuyé et amené à se développer, forte présence dans nos nouveaux référentiels avec apprentissages précis à réaliser
 - Dans notre plan de pilotage : diminuer le redoublement ou augmenter l'accès à l'information, aux exercices différenciés... développer de plus nombreuses activités
 - Appel à projet remporté en 2020 et donc matériel à disposition.

- Conscience de la possibilité d'une hypersensibilité aux ondes électromagnétiques. Une information est cherchée, lue et une réflexion débute sur ce sujet. Elle intéresse les participants et va être diffusée vers eux.